

......  
**POINTE  
NORD**

**Praille  
Acacias  
Vernets**

**Concertation**



## **COMPTE-RENDU EXPOSITION**

### **«POINTE-NORD : QUE SE PASSE-T-IL ?»**

15 mai 2025

# De quoi parle-t-on ?

L'exposition « Pointe-Nord : que se passe-t-il ? » a marqué le lancement du second cycle de concertation relatif au périmètre. Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité de la démarche participative conduite en 2021-2022, laquelle avait permis de recueillir de nombreuses contributions citoyennes sur l'image directrice issue des mandats d'étude parallèles (MEP) de 2017-2018. Cela a ainsi contribué à faire évoluer le projet en vue de l'élaboration d'un Plan Localisé de Quartier (PLQ).

La rencontre s'est déroulée **le jeudi 15 mai 2025 de 18h30 à 21h à la cafétéria de l'Office cantonal des bâtiments (OCBA).**

Les objectifs de ce moment participatif étaient de :

- Présenter le projet de Pointe-Nord ainsi que ses avancées depuis la concertation menée en 2021-2022 (objectifs, calendrier, intentions de développement)
- Exposer les objectifs et les principales étapes de ce second cycle de concertation
- Retisser du lien avec la population et la mobiliser afin qu'elle prenne part à la démarche participative Pointe-Nord
- Ouvrir un espace d'échange autour du projet d'image directrice révisée afin de recueillir les réactions, besoins et aspirations des participantes et participants sur trois thématiques : espaces

extérieurs, mobilité active et activités en rez-de-chaussée.

Près de 30 personnes étaient présentes à la rencontre. Parmi elles figuraient :

- des membres d'associations de quartiers voisins et représentantes et représentants d'organismes concernés par le projet
- des habitantes et habitants de quartiers voisins
- des représentantes et représentants de l'État de Genève, de la Ville de Genève, des propriétaires ainsi que l'équipe mandataire du projet, se tenant à disposition de la population pour échanger et répondre aux questions relatives au projet.



# Comment ça s'est déroulé ?

L'événement s'est déroulé en deux temps :

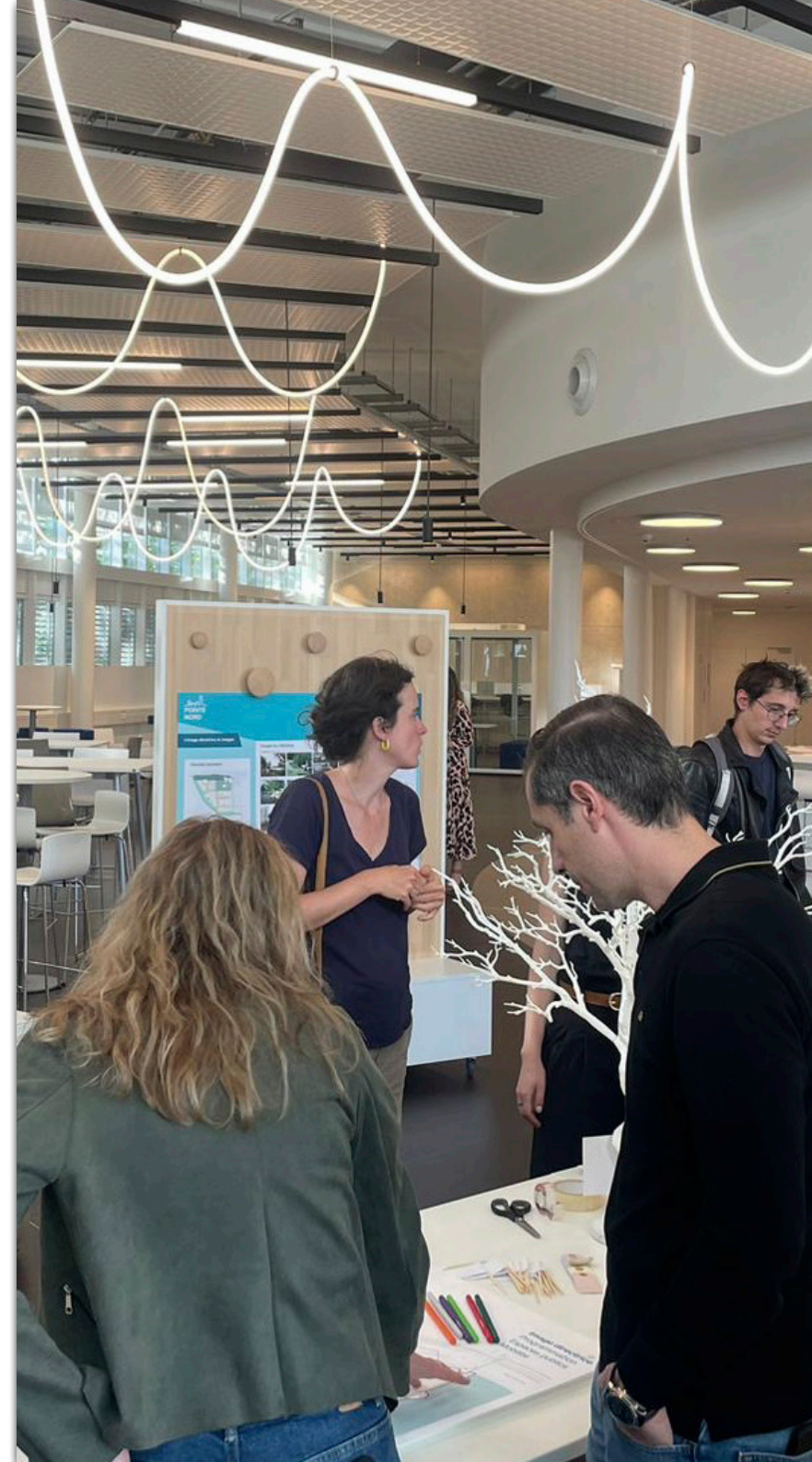
- Présentation en début de rencontre, avec une intervention de la Direction Praille-Acacias-Vernet ainsi que des mandataires du projet et de la démarche participative
- Exposition au format libre avec deux espaces distincts

## Espace information

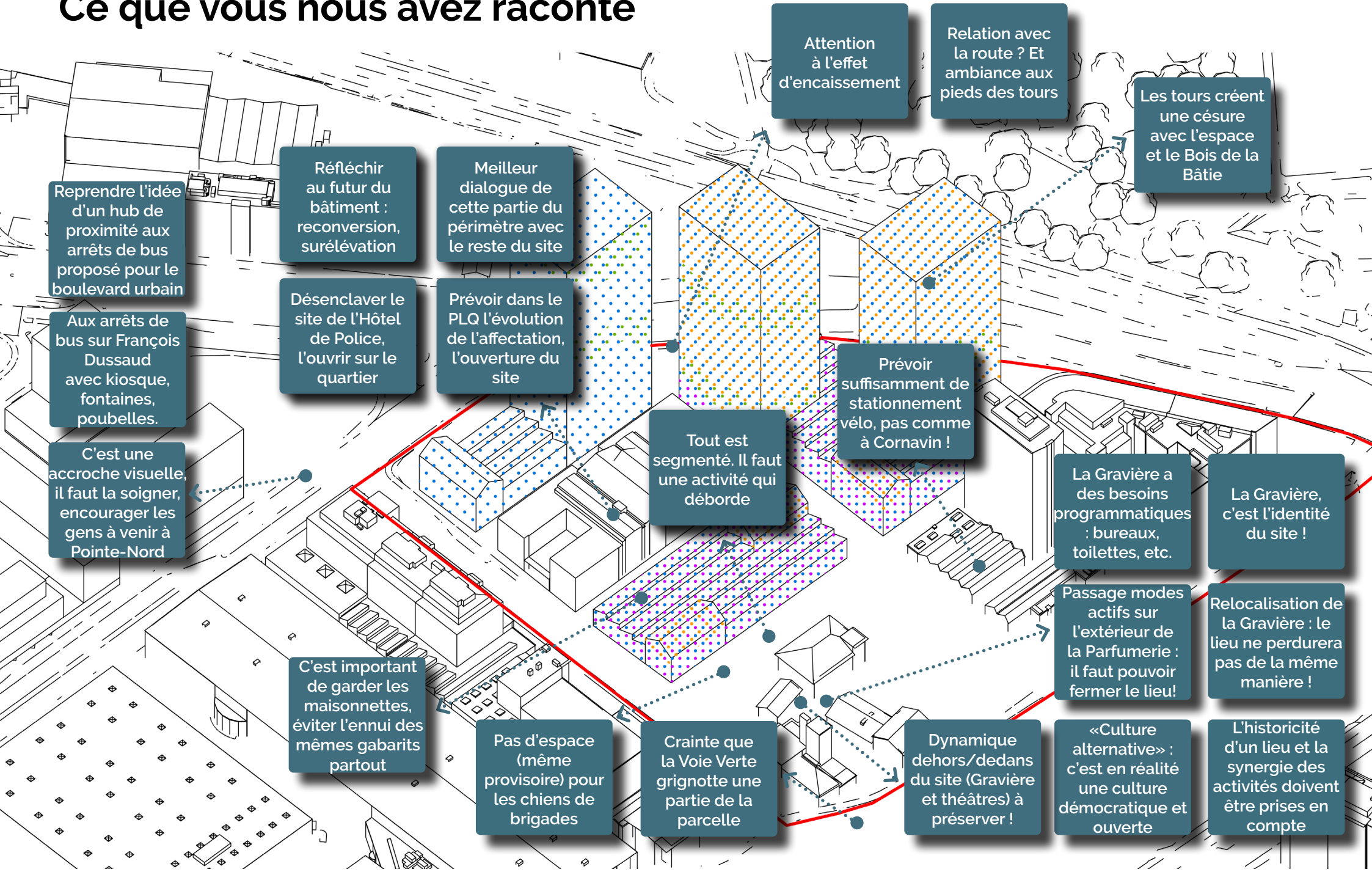
Cet espace constitué d'une suite de planches explicatives et illustrées avait pour objectif d'exposer les informations relatives au projet : son historique, l'image directrice initiale et son évolution jusqu'à aujourd'hui, les principes d'aménagement relatifs à la programmation, aux espaces extérieurs, à la mobilité et à l'environnement. Véritables « lignes directrices » du futur quartier, ces principes, issus du projet lauréat des MEP, ont été enrichis de moments d'échange avec différents publics (autorités cantonales et communales, mandataires, propriétaires, usagères et usagers du site, population).

## Espace concertation

L'événement avait surtout pour ambition de réouvrir le dialogue, d'une part en informant la population, mais également en récoltant ses réactions face à l'image directrice révisée, ses besoins, ses souhaits pour le futur quartier.



# Ce que vous nous avez raconté



Attention à l'effet d'encassement

Relation avec la route ? Et ambiance aux pieds des tours

Les tours créent une césure avec l'espace et le Bois de la Bâtie

Reprendre l'idée d'un hub de proximité aux arrêts de bus proposé pour le boulevard urbain

Réfléchir au futur du bâtiment : reconversion, surélévation

Meilleur dialogue de cette partie du périmètre avec le reste du site

Aux arrêts de bus sur François Dussaud avec kiosque, fontaines, poubelles.

Désenclaver le site de l'Hôtel de Police, l'ouvrir sur le quartier

Prévoir dans le PLQ l'évolution de l'affectation, l'ouverture du site

C'est une accroche visuelle, il faut la soigner, encourager les gens à venir à Pointe-Nord

Tout est segmenté. Il faut une activité qui déborde

Prévoir suffisamment de stationnement vélo, pas comme à Cornavin !

La Gravière a des besoins programmatiques : bureaux, toilettes, etc.

La Gravière, c'est l'identité du site !

C'est important de garder les maisonnettes, éviter l'ennui des mêmes gabarits partout

Pas d'espace (même provisoire) pour les chiens de brigades

Crainte que la Voie Verte grignote une partie de la parcelle

Passage modes actifs sur l'extérieur de la Parfumerie : il faut pouvoir fermer le lieu!

Relocalisation de la Gravière : le lieu ne perdurera pas de la même manière !

Dynamique dehors/dedans du site (Gravière et théâtres) à préserver !

«Culture alternative» : c'est en réalité une culture démocratique et ouverte

L'historicité d'un lieu et la synergie des activités doivent être prises en compte

# Ce que l'on retient

Cette première rencontre de la démarche participative « Pointe-Nord : que se passe-t-il ? » a permis de réouvrir le dialogue avec la population. En complément des thématiques ouvertes à la concertation, cette dernière a pu exprimer ses préoccupations et ses envies quant au devenir du quartier. Parmi les apports citoyens récoltés à l'occasion de cet événement apparaissent des thématiques récurrentes, faisant par ailleurs écho aux résultats de la démarche de concertation de 2021-2022.

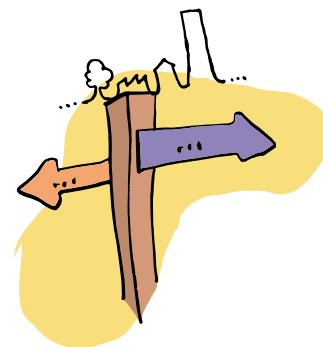
## Le projet urbain

Bien que l'image directrice révisée ne prévoie plus que trois tours, contre cinq dans le projet initial, leur présence continue de susciter des préoccupations pour quelques participantes et participants. Une participante a notamment interrogé la nécessité d'accueillir une programmation si importante, regrettant qu'aucune alternative n'ait été étudiée pour optimiser ces surfaces à travers l'usage d'espaces existants.

D'autres inquiétudes portent sur la **réduction potentielle de l'ensoleillement** liée aux ombres projetées, l'impact négatif possible sur l'**expérience vécue à hauteur humaine**, la **déconnexion entre les tours et les espaces publics environnants**, ainsi que l'**obstruction des vues** vers le Bois de la Bâtie et, depuis celui-ci, vers le Salève.

La **matérialité des tours** soulève également des interrogations : certaines personnes présentes lors de l'exposition ont fait part de leurs réserves à propos de la tour des Vernet, récemment sortie de terre, dont la façade bétonnée et la hauteur sont perçues négativement. Cette réalisation suscite une forme d'inquiétude par analogie avec les futures tours. En réponse, une **signature architecturale davantage en lien avec le contexte paysager** du Bois de la Bâtie est souhaitée pour les bâtiments de la Pointe-Nord

« *Le programme, on peut toujours le changer et c'est ça, le point le plus problématique du projet* »



## L'ouverture et le décroisement du site

Plusieurs personnes ont exprimé des difficultés à se repérer dans le périmètre. L'espace compris entre le chemin de la Gravière et la route des Jeunes, pouvant apparaître **peu lisible et difficilement appropriable**, s'explique notamment par une faible fréquentation de l'intérieur du quartier par manque d'un lieu «à destination». Les cheminements entourant les bâtiments de l'administration cantonale et l'Hôtel de Police, à l'exception du chemin de la Gravière, semblent peu familiers. Ce constat fait écho au ressenti exprimé de **segmentation entre les différentes composantes du périmètre**. Dans ce contexte, le besoin d'accroître la **perméabilité du site** est souligné, notamment sur le pourtour de l'Hôtel de Police. Par ailleurs, le devenir du lieu interroge. La Police quittera-t-elle le site? La reconversion de site et son changement d'affectation devraient alors être prévus dans le PLQ, en y précisant la nécessité de désenclavement. Enfin, le soin à apporter aux points d'entrée du périmètre a été souligné. Pour inciter le grand public à le traverser, l'idée d'un «hub» sur l'avenue François-Dussaud, sous forme d'un espace public de poche articulé aux arrêts de bus, a été évoquée.

« *A part pour me promener le long de l'Arve, je ne passe jamais à l'intérieur du quartier* »

## La vie des espaces culturels

Des personnes actives dans le milieu culturel genevois, dont un membre de l'équipe de la Parfumerie, ont assisté à l'exposition. Il reste essentiel de poursuivre les réflexions sur l'intégration des lieux culturels dans le périmètre. L'articulation entre les conditions de vie indispensables au bon fonctionnement de ces lieux, les valeurs qu'ils portent, et les orientations du projet, mérite d'être précisée. Ce dernier doit **préserver l'identité et l'esprit du lieu**, sans quoi il risquerait de les dénaturer. Par ailleurs, si le maintien des bâtiments culturels a été confirmé, l'affectation du bâtiment de la Gravière reste à préciser.

Parmi les éléments jugés fondamentaux figure la possibilité de faire déborder les activités culturelles à l'extérieur, notamment dans les espaces de sociabilité situés au cœur des théâtres et de la Gravière. Plusieurs participantes et participants ont souligné l'importance de **préserver cette dynamique intérieur/extérieur**, et attendent du projet qu'il propose des mesures concrètes pour la concilier avec les autres usages du quartier. Cette exigence soulève notamment la question de la cohabitation entre vie nocturne et le reste du quartier, tant en ce qui concerne la **gestion du bruit que l'organisation des espaces extérieurs et des cheminements pour les piétons et les vélos**.

À titre d'exemple, le passage d'un itinéraire piéton public au cœur de la cour partagée par la Gravière et la Parfumerie suscite des inquiétudes, en



particulier en période d'événements. Il serait souhaitable que ce passage puisse être fermé temporairement lors de soirées organisées. Par ailleurs, l'hypothèse - évoquée par le passé - d'un espace dédié aux chiens des brigades policières à proximité immédiate des lieux culturels interrogent les représentants de la Parfumerie, tant en raison des nuisances sonores que de l'incompatibilité de cette activité avec l'esprit des lieux.

Enfin, une participante a attiré l'attention sur les **besoins programmatiques des lieux culturels**. Les surfaces actuelles sont restreintes. Si le maintien des bâtiments constitue une avancée, il ne saurait suffire en lui-même : il est indispensable de répondre aux besoins actuels et futurs, par exemple en prévoyant des surfaces supplémentaires pour les bureaux administratifs, afin d'assurer la pérennité et la qualité du fonctionnement des lieux.

*« Le chemin qui traverse le site de la Parfumerie semble passer sous le couvert : Il faut trouver des solutions de la fermeture du site lors des soirées »*

*« Il faut des lieux où les jeunes peuvent faire du bruit sans déranger le voisinage »*

## L'activation des rez-de-chaussée

Enfin, l'animation du quartier et le dynamisme de l'espace public sont considérés comme essentiels. Plusieurs participantes et participants ont porté leur attention sur les activités prévues en rez-de-chaussée. Il est jugé important que celles-ci puissent **s'étendre dans l'espace public, tout en tenant compte des rythmes de fréquentation et d'animation**.

Pour éviter les « temps morts » et assurer une animation continue dans les socles, les activités doivent être pensées de manière cohérente à l'échelle du quartier, tant dans leur nature que dans leur temporalité. À cet égard, des **équipements, commerces et services de proximité** sont plébiscités, en cohérence avec les attentes exprimées précédemment : crèche, buvette, poste, kiosque, épicerie, etc.

*« Il y a une vraie réflexion à avoir sur les rythmes: comment faire des rez-de-chaussée qui fassent vraiment vivre tout le temps l'espace public ? Quand une activité ferme, il doit y avoir une qui s'active »*



les  
fmr

Florence Vuille  
Eileen Kandji  
Emma Bavaud

Mai 2025